

La Charte

« Le courage de dire, la volonté de faire »

Soucieux du respect des électeurs, le CNI reste fidèle aux préceptes de ses fondateurs selon lesquels :

« La Société ne peut promettre que ce qu'elle peut donner, mais doit donner tout ce qu'elle a promis ».

Quatre thèmes principaux forment la colonne vertébrale du mouvement :

La Liberté - La Responsabilité - le Progrès - l'Indépendance

LA LIBERTE *une aventure à tenter*

Economique : par la possibilité d'entreprendre sans être soumis à la pesanteur d'une administration tentaculaire et par le droit de profiter des fruits de son effort sans en être dépossédé par l'état.

Culturelle : par la libération de la communication la protection et la promotion de l'identité culturelle française. La liberté du choix de l'école.

D'expression : qui a pour limite la déclaration des Droits de l'Homme.

Sociale : par le libre choix de la protection sociale et le respect de la liberté de travail.

C'est dans la liberté que les français peuvent exercer leur volonté de relever les défis du monde moderne

LA RESPONSABILITE *un choix de société*

Chaque individu et plus particulièrement tout responsable politique doit, dans le cadre du respect des principes républicains qui exclut toute discrimination, xénophobie ou racisme, participer au devenir de la nation.

L'Etat doit se consacrer à ses fonctions régaliennes qui sont d'assurer la justice et l'ordre.

L'Homme a des droits assortis à des devoirs ; il est responsable de ses actes. Les crimes et délits doivent être sanctionnés pour tous.

Responsabilité entre les générations, respect des anciens, des familles, des jeunes, des enfants.

Devoir de fraternité dans un esprit non pas d'assistanat mais de solidarité.

Il faut promouvoir une société dans laquelle chacun puisse être maître de ses choix, puisse se réaliser et s'épanouir à sa guise.

LE PROGRES ***un défi à relever***

Notre souci constant de lier la recherche du progrès social au respect des valeurs traditionnelles et en particulier celles de la famille et de l'éthique, nous verra agir au service de l'homme.

Il ne peut y avoir de progrès social sans progrès économique car lui seul permet à l'individu d'accéder à la dignité.

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour assurer le progrès pour chacun dans les domaines de la santé, de l'emploi, de l'environnement, du confort... Les initiatives allant dans ce sens, encouragées et soutenues.

L'INDEPENDANCE ***c'est notre souffle***

Européen dans ses choix, le CNI milite pour une France forte dans une Europe indépendante respectueuse des peuples qui la composent et de leurs traditions. Nous sommes pour le maintien de notre force de dissuasion nucléaire.

Indépendants, car libres et responsables, les membres du CNI rejettent toute domination que ce soit celle dictée par les lobbies ou par des groupes de pression.

Indépendants dans le respect des autres parce que la réussite collective ne peut être que le produit des réussites individuelles.

Adoptée lors du Conseil National du 18 Novembre 2000

Tout adhérent au CNI s'engage à respecter les principes énoncés ci-dessus. Cet engagement est formel et ne peut se résoudre à une seule intention ou promesse d'opportunité.